Cordonnière - Chausseuse | Cordonnier - Chausseur (18 à 25 ans)

RÉF | 6547

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de :

- **Exécuter des réparations diverses :** Couture des semelles aux machines; Redresser des talons de cuir par redresse biseautée ou par gradins (chaussures d'hommes); Pose et clouage du bon-bout; Râpage, raclage (verrage), ponçage et limage des talons; Finissage à la machine (mettre la cire, passer à la brosse); Décapage des chaussures à teindre; Découpage, amincissage et pose des doublures de contrefort (avec piqûre); Pose des semelles de protection (patins en cuir et en matière synthétique); Couture de demi-semelles ou de semelles à la machine : petits points, de part en part, etc; Redresser et réparer des talons en cuir, en bois, en plastique et en crêpe (chaussures de dames); Pose de demi-semelles collées : en patins pleins; Equilibrage des talons (augmenter et/ou diminuer)...

- **Exécuter les travaux élémentaires d'assemblage suivants (Travail des chaussures neuves)** : préparation des fournitures; Montage suivant le genre de confection; Préparation, affichage et assemblage des semelles (par couture, chevillées, par collage); Finissage complet.

Programme

- **Connaissances générales :**

  Commerce; Communication; Droit; Mathématiques.

- **Connaissances professionnelles :**

  Matières premières; Équipement professionnel; Théorie; Technologie; Hygiène et sécurité; Dessin professionnel.

- **Pratique en entreprise :**

  Les cours de connaissances professionnelles ne sont pas suivis au Centre de cours, mais chez le

patron formateur parallèlement à la formation pratique en entreprise.

Formation en alternance via un **contrat d'alternance :** Vous devrez donc trouver un patron-formateur qui accepte de vous engager sous contrat d'alternance.

Le **délégué à la tutelle** est l'intermédiaire indispensable à la conclusion du contrat d'alternance. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil.

Le contrat d'alternance répond à l'obligation scolaire et peut être conclu à tout moment de l'année.

Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et peut aboutir à l'engagement de l'apprenti au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

Certification(s) visée(s)

Certificat d'apprentissage, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Type de formation

Alternance PME

ORGANISATION

Durée

3 année(s)

Horaire

En journée, 4 heures semaine.

Début

Septembre

Coût

Gratuit

CONDITION D'ADMISSION

Avoir entre 18 et 25 ans.

Prérequis administratifs

Vous devez :

- **avoir atteint l'âge de 18 ans.** Sachant que le contrat d'alternance doit se terminer au plus tard l'année de vos 26 ans, l'accès après 23 ans devra être conditionné à l'établissement du plan de formation.
- **avoir fréquenté au moins deux années dans le premier degré de l'enseignement secondaire.**

Dans certains cas spécifiques, en fonction de votre parcours scolaire et de vos compétences, vous devrez suivre un programme de cours préparatoires préalable à votre formation en entreprise.

Vous ne répondez pas à ces conditions ? Vous avez des questions ?

Nous vous recommandons de prendre contact avec un délégué à la tutelle du Sfpme.

Les ressortissants étrangers hors union européenne de plus de 18 ans doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Consultez les modalités d'inscription sur le site de l'organisme. Les inscriptions sont ouvertes toute l'année.

Pour s'informer uniquement

Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux contrats d'alternance, il s'assurera que vous êtes dans les conditions d'admission. Il établira avec vous un plan de formation (durée et choix du métier). Consultez les permanences des délégués à la tutelle.

Organisme

SFPME - Apprentissage
Rue de Stalle 292b
1180 UCCLE

Tél: 0800 85 210
https://www.efp.be/

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation